

LA DÉONTOLOGIE : DE LA LIGNE DURE À LA MÉDECINE DOUCE

JAMAIS AVANT AUJOURD'HUI A-T-ON CHERCHÉ AUTANT DE VOIES NOUVELLES
POUR RÉPONDRE AUX MAUX PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES DE L'ÊTRE HUMAIN.

PAR MARIE-HÉLÈNE PROULX

MAIS EN MÊME TEMPS, de plus en plus de domaines de médecine douce ou d'autres courants thérapeutiques aspirent à être reconnus à titre d'ordres professionnels, ce qui leur permettrait de s'identifier à une expertise et d'en exclure les dissidents. En principe, la création d'un ordre professionnel devrait servir avant tout à protéger le public, tout en s'engageant à faire respecter leur code déontologique parmi leurs membres. Mais comment ces grands principes peuvent-ils s'appliquer à la réalité quotidienne des médecines naturelles et des thérapies alternatives ?

POUR FAIRE DU RESPECT UN MOT D'ORDRE

En fait, la plupart des praticiens des médecines douces sont regroupés en associations qui ne sont pas chapeautées par un ordre professionnel. Elles ne sont donc pas tenues d'avoir un code déon-



Animacare

Produits de
santé naturels
pour les chiens
et les chats



DISPONIBLE DANS LES MAGASINS DE PRODUITS NATURELS ET CERTAINES PHARMACIES

www.animacare.ca

tologique pour régir les pratiques professionnelles. Pourtant, c'est souvent le premier pas vers leur possible reconnaissance auprès du public et peut-être pour devenir un ordre professionnel. Si ces règles déontologiques contribuent ainsi à la crédibilité de leur organisation, elles en font rarement ressortir leur particularité, comme a pu le constater Monsieur Bryn Williams-Jones, professeur et directeur des programmes de bioéthique à l'École de santé publique de l'Université de Montréal, lorsqu'il a dirigé des étudiants dans leurs recherches. Que ce soit en physiothérapie ou en psychiatrie, il n'a pu observer que peu de différences entre ces codes d'une profession à l'autre : « Le code de déontologie contient à la fois des devoirs, des obligations et des interdits. Dans le fond, les choses que l'on veut encadrer d'une profession à l'autre sont similaires : les bonnes conduites envers les patients, les collègues et les principes d'une rémunération équitable. »

Certaines professions doivent néanmoins adapter le contenu de leur code aux défis quotidiens que rencontrent leurs membres. Ainsi, Steve Titley, syndic à la Fédération québécoise des massothérapeutes (FQM), enseigne à ses étudiants de massothérapie ceci : « On précise que le membre doit arrêter le massage si son patient est dénudé sur les organes génitaux. Cette règle n'aurait aucune pertinence dans un cadre clinique où les gens ne se dénudent pas du tout. » Il a aussi pu observer que certaines réalités nouvelles, rencontrées à travers le temps, comme l'émission de reçus d'assurance, ont également mené à l'élaboration de lignes de conduite.

Mais le code ne fait pas que prescrire des règles à suivre ; il doit aussi prévoir des sentences pour ceux qui les contournent. Cette responsabilité suppose que les membres des ordres puissent être sensibilisés aux aspects éthiques de leur rôle, mais aussi que l'ordre professionnel a les moyens de sévir, voire d'exclure, les membres qui en dévient. Une combinaison de mécanismes doit souvent être mise en place pour y parvenir, comme ceux qui se retrouvent au sein de la FQM : « Le syndic est là pour évaluer les plaintes. Le comité d'inspection fait des enquêtes et va évaluer les environnements de travail. Pour sa part, le comité de discipline agit un peu comme une cour d'appel », explique Steve Titley.

Ainsi, les membres sont incités à s'informer auprès du syndic s'ils ont des doutes sur les comportements à favoriser pour eux-mêmes ou dans ce qu'ils observent chez des collègues. Les patients peuvent aussi faire appel à ses services. Toutefois, pour ces derniers, admet M. Titley, il n'est pas toujours évident de s'y retrouver entre les 34 associations de massothérapie québécoises : « Parfois, on

m'appelle pour porter plainte, et je me rends compte que le professionnel ne fait pas partie de notre association. On peut trouver cette information sur le diplôme affiché ou sur le reçu d'assurance. Comme syndic à la FQM, mon travail consiste à faire respecter les règles déontologiques des membres. Concernant des plaintes sur des massothérapeutes provenant des autres associations, je ne peux pas aider beaucoup, outre de conseiller les plaignants de joindre l'association en question. » Mais toutes les associations professionnelles ne bénéficient pas des mêmes moyens à consacrer au respect de la protection du public. Qui plus est, dans un domaine où il existe plusieurs associations professionnelles, et non un seul grand ordre, un membre exclu d'une association pour un motif non criminel peut se joindre à une autre.

SAVOIR ET POUVOIR AIDER

Malgré ces limites, à l'heure où les médecines conventionnelles disent viser une approche plus multidisciplinaire, les différentes thérapies ont avantage à mieux délimiter leurs champs d'expertise et à mieux connaître ceux des autres, afin de pouvoir diriger les patients aux endroits appropriés au moment nécessaire. Inversement, lorsqu'un patient fait appel à un nouveau thérapeute, on recommande à ce dernier de consulter le dossier de ses thérapeutes précédents, ce qui devrait être possible après une autorisation explicite (écrite ou verbale, et documentée) du patient.

Toutefois, de l'avis de Bryn Williams-Jones, la limite du champ d'action et de compétences à ne jamais dépasser n'apparaît pas toujours de manière évidente : « Si tu ressens un malaise, c'est probablement parce que tu vas trop loin. C'est une intuition que chacun doit apprendre à développer, à l'aide des collègues, et qui doit s'affermir avec le temps. C'est le début d'une réflexion éthique. » Steve Titley croit pour sa part que le cadre d'action prévu par la formation professionnelle demeure le premier critère à considérer pour reconnaître ces limites : « Avec le temps, je peux acquérir une plus grande expertise pour mieux appliquer mes règles, mais toujours à l'intérieur du cadre de ma formation. Ce n'est pas parce que j'ai 10 ans d'expérience en sexologie clinique que cela me permet de me prononcer à propos de la nutrition. »

C'est aussi par cette compétence que le praticien devient en mesure de guider son patient dans le choix de son traitement. Et ces règles s'appliquent bien au-delà des quatre murs de bureau de consultation, mais aussi pour un intervenant dans la rue ou dans une maison de jeunes, d'un praticien dans un spa, un centre d'esthétique ou même dans une boutique de produits naturels.

Les enfants ont besoin de plus que de protéines seules!



Ils ont aussi besoin de leurs vitamines!

- Ce complexe complet de vitamines contient de la protéine de lait sans gras, l'ensemble des vitamines B et des vitamines A (bêta-carotène), C, D et E, le tout avec une saveur délicieuse de vanille pour aider à garantir une croissance saine.
- Cette poudre facile à mélanger peut être ajoutée à de l'eau ou du jus, au mélange de crêpes ou de gaufres et à des céréales chaudes ou froides.
- Parfait pour les enfants difficiles qui ne consomment pas assez de protéines et de vitamines.



OmegaAlpha.ca
1-800-651-3172  
Fier d'être canadien 

Steve Titley recommande aussi à ses élèves d'attendre un certain temps et même de s'interroger sur leur vocation professionnelle s'ils sont tentés de franchir cette limite de l'intimité relationnelle et sexuelle.

Steve Titley précise, à cet effet, que même dans le contexte le plus respectueux, la relation inégale entre l'autorité du thérapeute et le patient qui révèle sa vulnérabilité est loin d'être vécue exclusivement dans le cadre plus conventionnel du cabinet du médecin : « Dans le cas d'un massage suédois, par exemple, qui est le plus courant, le patient est nu, couché et il a peu d'information sur l'autre. Le massothérapeute, lui, est debout, il voit le corps de l'autre, ses blessures et s'est informé au préalable de celles qu'il a eues dans le passé. »

Le poids de cette relation de confiance et de pouvoir doit alors être pris en considération particulièrement au moment d'aider le patient à faire des choix qui impliquent des efforts, de la douleur ou des conséquences économiques (achat de produits). Ces dernières peuvent mettre les praticiens dans une position délicate s'ils se voient fortement sollicités ou même contraints à proposer un produit plus qu'un autre, ou encore si les fonctions du praticien dans une boutique entrent en conflit d'intérêts. De même, si le professionnel possède plu-

sieurs champs d'expertise et dont il considère pouvoir faire bénéficier son patient, il doit se montrer d'autant plus soucieux de le laisser libre dans ses choix.

Pour que ce consentement demeure libre et éclairé, il est généralement admis qu'en cadre thérapeutique, une distance doit être maintenue entre le professionnel et son patient. Cette justification est aussi à la base de l'interdit, dans tous les codes déontologiques concernant une pratique thérapeutique, de poursuivre la relation de soins lorsque des affinités amoureuses s'y développent. Une telle rupture de relation thérapeutique doit alors s'accompagner d'explications et de notes aux dossiers. Steve Titley recommande aussi à ses élèves d'attendre un certain temps et même de s'interroger sur leur vocation professionnelle s'ils sont tentés de franchir cette limite de l'intimité relationnelle et sexuelle. Dans le cas des ordres médicaux et d'ordres thérapeutiques, comme ceux des psychologues et des psychothérapeutes, le code déontologique peut même imposer un délai de plusieurs années avant d'autoriser une relation amoureuse avec un patient.

Recevez Vitalité Québec à votre domicile

- ☐ Abonnement 1 an (10 numéros) 35 \$ Taxes incluses
- ☐ 2 ans (20 numéros) 60 \$ Taxes incluses
- ☐ À l'étranger, 1 an 95 \$ (10 numéros) Taxes incluses

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

VILLE :

PROVINCE :

CODE POSTAL :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

Faites parvenir un chèque ou mandat poste à:

Vitalité Québec Mag Inc.
a/s Service des abonnements
200 – 3210 Jacques-Bureau, Laval
Québec H7P 0A9
www.vitalitequebec-magazine.com



POUR QUE LA DÉONTOLOGIE PASSE À L'ACTE

Même si le thérapeute reconnaît ainsi la nécessité d'établir une frontière claire dans la relation thérapeutique, le but n'est toutefois pas d'éviter toutes formes d'implications émotionnelles envers ses patients. Il doit plutôt trouver le moyen de se maintenir à la frontière fragile entre le souci de laisser toute la place à ce que le patient vit sans pour autant nier ce qu'il ressent lui-même.

Pour maintenir cet équilibre ou encore surmonter plus sereinement les émotions qu'éveille en eux leur travail, il est souvent suggéré aux thérapeutes de consulter un autre professionnel ou encore de recourir au soutien de leurs pairs. Bryn Williams-Jones croit même que ces partages autour de l'exercice de la profession sont non seulement thérapeutiques, mais aussi nécessaires pour que les professionnels parviennent à établir les lignes de conduite qui collent à leur réalité et suscitent l'adhésion profonde des membres. Il considère d'ailleurs qu'à une époque où les codes déontologiques sont davantage définis en fonction des expertises légales, c'est ce genre de remises en question et d'échanges qui devraient avant tout guider les pratiques : « Si tu n'as pas l'avis de la direction et des membres, ça ne fonctionne jamais au moment de l'appliquer. Les représentants d'un ordre professionnel devraient être en mesure de définir les règles à appliquer en fonction des valeurs de leur profession et accepter que ce soit difficile, que l'on ne puisse pas tout contrôler et qu'il y ait des divergences. Quand même, c'est ça, une démocratie, et c'est la seule manière pour que ça fonctionne. Si l'on veut être reconnu comme un regroupement crédible, il faut se demander ensemble sur quoi repose notre confiance. »

Merci à Bryn Williams-Jones, directeur des programmes de bioéthique et professeur agrégé au département de médecine sociale et préventive de l'École de santé publique de l'Université de Montréal.

Merci à Steve Titley, sexologue clinicien, chargé de cours à l'UQÀM, professeur à Kiné-Concept et syndic à la FQM.

Marie-Hélène Proulx est journaliste et chercheuse, et détient une maîtrise en philosophie et une maîtrise en sexologie.